

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

—
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ORDRE DU JOUR

—
**SÉANCE 236
21 juin 2018**

1. Points d'ordre général

- Approbation des procès-verbaux des séances des 15 mars et 22 mars 2018 et de la consultation écrite du 5 au 8 juin 2018

2. Textes présentés pour avis

2.1. Projets de règlement ou de directive communautaires et projets de loi

Néant

2.2. Autres projets de texte

2.2.1) Projet de décret portant modification de l'article R. 518-61 du code monétaire et financier et du décret n°2017-563 du 18 avril 2017 autorisant à titre expérimental une dérogation aux règles d'octroi de microcrédits professionnels dans le Département de Mayotte

Le projet de décret vise à assouplir les conditions d'exercice des associations ou fondations habilitées à octroyer des microcrédits professionnels prévues aux articles R. 518-58 et suivants du code monétaire et financier.

2.2.2) Projet d'arrêté relatif au registre unique prévu à l'article L. 512-1 du code des assurances et à l'article L.546-1 du code monétaire et financier

Le projet d'arrêté vise à modifier l'arrêté du 9 juin 2016 afin de permettre la transposition des obligations particulières qui s'imposent au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (Orias) en application de la directive n°2016/97 relative à la distribution d'assurances.

2.2.3) Projet d'arrêté fixant les règles de calcul et les modalités de constitution des garanties financières prévues par l'article R. 516-2-I du code de l'environnement

Ce projet d'arrêté a pour objet de rendre applicable la possibilité de mutualisation des garanties financières des IPCE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) de type SEVESO « seuil haut » en précisant les modalités du dispositif